

CODERS 05, Compte rendu de la réunion du bureau du 02 Février 2021

A l'initiative du Président, le bureau s'est réuni le 02 Février 2021 à 9 h 30 au siège du CODERS 05.

Etaient convoqués et présents :

Richard Mazzella (RM), Président du CODERS 05
Michel Fillaud (MF), Vice Président
Daniel Bérard (DB), Trésorier
Dominique Marais (DM), Secrétaire

L'ordre du jour proposé par RM a été débattu avec les conclusions et commentaires suivants :

1 – Situation financière (exposée par DB)

Au 31.01.2021, le disponible en trésorerie s'élève à 42 146.90 € dont :
3 955.48 € en compte courant et 38 191.42 € en livret.
Aucune dette au passif.

Du 1^{er} Sept. 2020 au 31.01.2021 (arrêté provisoire) le compte recettes / dépenses est le suivant :

Recettes : 14 947.12 €
Dépenses : 9 887.79 €, dégageant un résultat positif de 5 059.33 €

2 – Séjour Egletons 2020

Annulé pour raisons sanitaires en 2020, ce séjour CODERS 05 avait été reporté à Juin 2021. Or, entre temps, le *Club Village Egletons*, à qui un acompte de 15 000 € avait été versé, est maintenant en dépôt de bilan. Le risque de perte pure et simple de cet acompte est élevé (sauf compensation par assurance) la créance CODERS étant chirographaire (c'est-à-dire en dernier dans l'ordre des créanciers à indemniser).

En alternative le groupe *Club Village* propose un séjour à Samoëns en Octobre 2021, proposition sans doute difficile à accepter par les inscrits *Egletons*. Ce point sera évoqué avec les Présidents de clubs lors du prochain CoDir (voir plus loin).

3 – Plan de soutien FFRS, en raison de la crise sanitaire

La Fédération a voté un plan de soutien aux clubs qui prévoit :

- Le reversement de 2 € à chaque licencié (une aumône, disent certains)
- Le reversement de 5 € supplémentaires aux animateurs et accompagnants.

Ces remboursements peuvent être difficiles à mettre en œuvre par les clubs. Une remise sur future cotisation et/ou suppléments est peut-être préférable.

D'autre part, les activités d'intérieur avec suppléments (RSPG en particulier, aquagym avec maître-nageur rémunéré, et autres) ont été, et sont encore largement impraticables pour le moment.

Ces points seront discutés avec les clubs lors du prochain CoDir (voir plus loin).

.../...

.../...

3 – Plan de soutien FFRS (suite)

La FFRS prévoit également le versement à chaque CODERS de 500 €. Le bureau du CODERS 05 décide de répartir cette somme aux 5 clubs du département en parts égales (100 € par club).

4 – Prochaine réunion du CoDir CODERS 05

Il est proposé un lieu relativement central, *l'Horizon du Lac à Chorges*, pour cette prochaine réunion. Malheureusement cet établissement est fermé, au moins jusqu'en Avril.

Alternatives : DM verra avec L'ASCEE ou l'IMPRO à Gap, si une réunion est possible le Mardi 2 Mars de 10h à 12h, date retenue par le bureau pour cette réunion.

A l'heure où ce CR est rédigé, la salle ASCEE / G.Giroud / Patac sera disponible et sans frais (alors que l'IMPRO ne l'est pas). Effectif attendu une douzaine de personnes environ. Gestes barrières à respecter, évidemment.

5 – Entre Nous

Le N° 79 de Janvier 2021 a été exceptionnellement envoyé aux adhérents par voie postale. Très peu de « retours, de mercis... ».

Certains adhérents (de la RSPV en particulier) disent ne pas avoir reçu cet exemplaire. RM enverra un courriel aux Présidents pour demander s'il est nécessaire d'envoyer quelques exemplaires supplémentaires dans les clubs.

A étudier : le prochain N° d'EN.

6 – Reprise des activités de plein air (sorties raquettes, rando, ski de fond)

Pas de problème particulier à Veynes, nous dit MF. Par exemple, encadrement par 3 animateurs lorsque le groupe atteint 15 participants.

A la RSPG, on constate « la clientèle attirée » de certains animateurs, un certain phénomène de « clan ». Faut-il tenter d'y remédier, comment ? Encore un sujet à débattre.

7 – AG CORERS Paca. 10.02.2021

Cette assemblée générale se tiendra en visioconférence le 10 Février prochain. R.Vaillant ne se représentera pas à la Présidence. Plusieurs candidats sont en lice. MF souligne une certaine incohérence des programmes de formation, en l'absence de prise en compte des avis des CODERS et Clubs.

8 – AG FFRS, 17.03.2021

Beaucoup de critiques quant à la gouvernance actuelle, et d'incertitude quant au futur CoDir. A suivre.

Président CODERS 05
Richard Mazzella

Secrétaire CODERS 05
Dominique Marais